

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

HAUTE-LOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SANSSAC L'EGLISE**

Séance du 31 août 2020

N° 2020 - 46

Nombre de membres

Afférents au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mil vingt et le 31 août à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERAUD Jean-Yves, en qualité de maire.

Présents : Messieurs BARRET Denis, BERAUD Jean-Yves, BLANC Sandrine, BOYER Joseph, CHACORNAC Emmanuelle, COSME Vincent, DELMAS Marie-Claude, DURAND Claudine, FELGINES Florence, FOURNET-FAYARD Marjolaine, GIRAUD Corinne, GUILHOT Stéphane, JACQUES Cyrille, MAZOYER Gérard, METHON Rodolphe.

Date de la convocation
le 21/08/2020

Date d'affichage
le 21/08/2020

Excusée : Madame CHACORNAC Emmanuelle qui a donné procuration à Monsieur BERAUD Jean-Yves.

Objet de la délibération 2020-46
Désignation des membres à la
Commission de l'Habitat et du
Logement

Monsieur le maire expose qu'il convient de désigner 2 membres à la Commission de l'habitat et du logement

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture

le 07 SEP. 2020

et publication ou notification

du 07 SEP. 2020

Après délibération, le conseil municipal désigne Monsieur BERAUD Jean-Yves en tant que titulaire et Madame FOURNET-FAYARD Marjolaine en tant que suppléante.

Fait et délibéré, le 3 septembre 2020,
Au registre sont les signatures
pour copie conforme



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.